



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Communication Procurement Directorate/Direction de
l'approvisionnement en communication
360 Albert St./ 360, rue Albert
12th Floor / 12ième étage
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet IMPRESSION DES CARNETS DE DOCUMENTS	
Solicitation No. - N° de l'invitation T8518-180035/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client T8518-18-0035	Date 2018-12-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$CW-035-75798	
File No. - N° de dossier cw035.T8518-180035	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-12-14	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Buck(CW Div.), Daniel	Buyer Id - Id de l'acheteur cw035
Telephone No. - N° de téléphone (613) 998-8582 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 991-5870
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 003

L'ANNEXE « B », BASE DE PAIEMENT – La feuille de calcul MS Excel sera remplacée entièrement.

La nouvelle feuille de calcul MS Excel (FR - Annexe B Base de Paiement – T8518-180035A - V2) de l'ANNEXE « B » peut être téléchargée sur le site Achetsventes.gc.ca directement.

Si votre proposition a déjà été soumise, vous pouvez la modifier en présentant une modification identifiée avec le numéro de dossier T8518-180035/A au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la présente modification.

La présente modification vise à :

a) Réviser ce qui suit.

Partie A) Réviser ce qui suit

1. À la Partie 1 – Renseignements généraux, Section 1.2 Sommaire.

Supprimer

Transports Canada, Aviation civile (TCAC) doit faire appel à un entrepreneur pour imprimer le ***carnet de documents d'aviation (CDA)*** qui ressemble au passeport canadien.

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au 31 mars 2019 inclusivement, avec l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus deux (2) périodes supplémentaires de une (1) année(s) chacune, selon les mêmes conditions.

Premier cycle de production : Tous les produits livrables produits pour le premier cycle de production doivent être reçus aux adresses de destination au plus tard le 13 mars 2019.

Autres cycles de production facultatifs : Les quantités complétées doivent être livrées dans les soixante (60) jours civils suivant l'approbation des épreuves.

Remplacer par:

Transports Canada, Aviation civile (TCAC) doit faire appel à un entrepreneur pour imprimer le ***carnet de documents d'aviation (CDA)*** qui ressemble au passeport canadien.

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au 31 mai 2019 inclusivement, avec l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus deux (2) périodes supplémentaires de une (1) année(s) chacune, selon les mêmes conditions.

Phases initiales de production : Les livrables produits dans le cadre des phases initiales de production doivent être reçus à l'adresse de destination comme suit : 20 000 livrets livrés et facturés au plus tard le 29 mars 2019 et 30 000 livrets livrés et facturés au plus tard le 31 mai 2019. Le paiement sera versé après la livraison complète des quantités de livrets précisés pour chaque livraison à l'adresse de la destination finale, conformément au calendrier de livraison.

Autres cycles de production facultatifs : Les quantités complétées doivent être livrées dans les soixante (60) jours civils suivant l'approbation des épreuves.

-
2. À la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, Annexe « A » Énoncé des Travaux, Section 6.4 Durée du contrat.

Supprimer :

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au 31 mars 2019 inclusivement.

6.4.2 Option de prolongation du contrat

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus deux (2) périodes supplémentaires de une (1) année(s) chacune, selon les mêmes conditions. L'entrepreneur accepte que pendant la période prolongée du contrat, il sera payé conformément aux dispositions applicables prévues à la Base de paiement.

Le Canada peut exercer cette option à n'importe quel moment, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins 15 jours civils avant la date d'expiration du contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

6.4.3 Date de livraison

Premier cycle de production : Tous les produits livrables produits pour le premier cycle de production doivent être reçus aux adresses de destination au plus tard le 13 mars 2019.

Autres cycles de production facultatifs : Les quantités complétées doivent être livrées dans les soixante (60) jours civils suivant l'approbation des épreuves.

Remplacer par:

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat jusqu'au 31 mai 2019 inclusivement.

6.4.2 Option de prolongation du contrat

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus deux (2) périodes supplémentaires de une (1) année(s) chacune, selon les mêmes conditions. L'entrepreneur accepte que pendant la période prolongée du contrat, il sera payé conformément aux dispositions applicables prévues à la Base de paiement.

Le Canada peut exercer cette option à n'importe quel moment, en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins 15 jours civils avant la date d'expiration du contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

6.4.3 Date de livraison

Phases initiales de production : Les livrables produits dans le cadre des phases initiales de production doivent être reçus à l'adresse de destination comme suit : 20 000 livrets au plus tard le 29 mars 2019 et 30 000 livrets au plus tard le 31 mai 2019.

Autres cycles de production facultatifs : Les quantités complétées doivent être livrées dans les soixante (60) jours civils suivant l'approbation des épreuves.

3. À la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, Annexe « A » Énoncé des Travaux, Section 3. Calendrier des travaux d'impression.

Supprimer :

Premier cycle de production : Tous les produits livrables produits pour le premier cycle de production doivent être reçus aux adresses de destination au plus tard le 13 mars 2019.

Autres cycles de production facultatifs : Les quantités complétées doivent être livrées dans les soixante (60) jours civils suivant l'approbation des épreuves.

Replacer par:

6.4 Durée du contrat

Phases initiales de production : Les livrables produits dans le cadre des phases initiales de production doivent être reçus à l'adresse de destination comme suit : 20 000 livrets au plus tard le 29 mars 2019 et 30 000 livrets au plus tard le 31 mai 2019.

Autres cycles de production facultatifs : Les quantités complétées doivent être livrées dans les soixante (60) jours civils suivant l'approbation des épreuves.

4. À la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, Annexe « B » Base de Paiement.

Supprimer :

B.1.1.a - Article 1 : Quantité de production initiale : Carnets de documents d'aviation (CDA) tels que spécifiés à l'annexe A, Énoncé des travaux (y compris l'appendice 1 de l'annexe A).					
Article	Description	Colonne (i) Quantité pour l'évaluation - Quantité de production initiale - Période du contrat	Unité de distribution	Colonne (ii) Prix tout compris par carnet (\$/carnet)	Prix évalué = Colonne (i) multipliée par colonne (ii)
1	Carnet de documents d'aviation (CDA)	50,000	Chacun		\$ -

Solicitation No. - N° de l'invitation
T8518-180035/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
T8518-180035

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
cw035.T8518-180035

Buyer ID - Id de l'acheteur
cw035
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Replacer par:

B.1.1.a - Article 1 : Quantité de production initiale : Carnets de documents d'aviation (CDA) tels que spécifiés à l'annexe A, Énoncé des travaux (y compris l'appendice 1 de l'annexe A).					
Article	Description	Colonne (i) Quantité pour l'évaluation - Quantité de production initiale - Période du contrat	Unité de distribution	Colonne (ii) Prix tout compris par carnet (\$/carnet)	Prix évalué = Colonne (i) multipliée par colonne (ii)
1	Carnet de documents d'aviation (CDA)	20,000	Chacun		\$ -
1	Carnet de documents d'aviation (CDA)	30,000	Chacun		\$ -

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS DEMEURENT INCHANGÉS.